

# SAINT BERTHEVIN

[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)

Ville à Vivre...

Ville à Suivre...

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION

JANVIER / FÉVRIER 2026

N° 128



6  
EN BREF

Déjections canines, adoptons les bons réflexes !

9  
ÉCHOS DU CONSEIL  
**H**

Une nouvelle identité pour le site de Coupeau

14  
RENCONTRE

Nicolas Boileau, directeur du syndicat JAVO

#Dossier :

Mieux trier, mieux vivre : c'est l'affaire de tous !

# SOMMAIRE

# ÉDITO

## #À VOS AGENDAS

Prenez date !

## #INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images

## #EN BREF

Les actus du moment

## #ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions



## #GRAND ANGLE

Mieux trier, mieux vivre : c'est l'affaire de tous !

## #RENCONTRE

Un visage, une histoire...

## #ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !

## #CULTIV'&VOUS

Envie de sortir ?

## « Saint-Berthevin, Ma ville »

bimestriel d'information,  
édité par la commune de Saint-Berthevin  
N° ISSN 2804-9012.

Directeur de publication : Yannick Borde, Maire  
Comité de rédaction : Service Communication

Mise en page & Impression : Imprimerie Les Hauts de Vilaine

Distribution : Ville de Saint-Berthevin

Dépôt légal : Janvier 2026 ; « Saint-Berthevin, Ma ville » Place de l'Europe - CS 34 255 - 53942 SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02.43.69.28.27

Courriel : accueil.mairie@ville-saint-berthevin.fr

Site : www.saint-berthevin.fr

Tirage : 3 000 ex.

03

Nous venons de débuter une nouvelle année.

04

2026 s'ouvre après une année 2025 qui, encore une fois, aura été marquée par de nombreuses difficultés, tant sur le plan international avec de nombreux conflits en Ukraine, au Moyen-Orient ou, hélas, dans bien d'autres endroits de notre planète ou avec la déstabilisation de plusieurs équilibres internationaux suite à l'élection américaine, que sur le plan national avec un contexte politique où les extrêmes des deux bords continuent d'abîmer notre pays et un contexte économique qui ne manque pas de se dégrader.

06

Dans cet environnement complexe, source de déstabilisation et d'inquiétude pour nombre d'entre nous, il est impératif de réaffirmer fort des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect. C'est le seul moyen de préserver notre démocratie, nos libertés et le modèle social sur lequel est bâti notre beau pays.

10

14 Dans ce contexte, les vœux, moment habituel du début d'année, doivent revêtir un caractère plus engagé qu'institutionnel ou traditionnel.

15

16 En premier lieu, je souhaite une excellente année 2026 à l'ensemble des Berthevinois et Berthevinoises. Des vœux de bonne santé, des vœux de bonheur familial et des vœux d'épanouissement personnel que ce soit dans votre vie professionnelle ou dans vos divers engagements. Ces vœux, je les exprime encore plus fortement pour nos concitoyens les plus modestes et les plus fragiles, en souhaitant que l'année 2026 voit leur situation s'améliorer.

Ces vœux, je les exprime également pour l'ensemble des acteurs économiques de notre territoire, ces entreprises qui font vivre nos habitants grâce aux emplois qu'elles génèrent. Ces entreprises, si



© Mathieu Delmestre

souvent décriées par une classe politique qui ignore l'engagement de leurs dirigeants et l'expertise des salariés.

Je n'oublie pas la vie associative berthevinoise et l'ensemble de ses bénévoles qui animent tout au long de l'année notre ville de Saint-Berthevin et qui garantissent le lien social entre les générations et chacun d'entre nous.

« Je souhaite une excellente année 2026 à l'ensemble des Berthevinois et Berthevinoises »

Enfin ces vœux pour 2026, je les exprime pour la France. Je formule le vœu que notre pays défende ses valeurs de liberté, égalité, fraternité, ces trois mots apposés sur les frontons de nos mairies, si chèrement acquis. Je formule

le vœu que nous puissions retrouver une France apaisée, où les positions divergentes nécessaires dans une démocratie, puissent s'exprimer dans le respect de chacun. Enfin, je formule le vœu d'une France heureuse, conquérante, ambitieuse et innovante. C'est une nécessité pour préserver notre modèle républicain et notre modèle social.

Belle et heureuse année 2026 à tous.

**Yannick Borde,**

Maire de Saint-Berthevin



# #À VOS AGENDAS

Prenez date !

## ► JANVIER

### ● ● Jusqu'au 25 janvier

#### COLLECTE ET BROYAGE DES SAPINS DE NOËL (Cf. p13)

Service gratuit proposé par Laval Agglomération.  
Ouvert aux Berthevinois  
Parking Espace sportif B. Le Godais

### ● ● Du 5 au 15 janvier

#### CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Inscriptions pour les vacances d'Hiver  
En ligne sur <https://argentdepoché.agglo-laval.fr>

### ● Du 6 janvier au 30 juin

#### ATELIER CHAUFFE-CITRON

Tous les mardis matin (hors vacances scolaires)  
A destination des adultes séniors  
⌚ 10h - 11h30 📍 L'Echo du Lien

### ● Jeudi 8 janvier

#### PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

⌚ 9h - 12h 📍 Accueil Mairie

### ● Du 8 janvier au 26 mars

#### ATELIER SMARTPHONE

10 séances tous les jeudis matin (hors vacances scolaires)  
A destination des adultes séniors  
⌚ 9h30 - 11h30 📍 L'Echo du Lien

### ● Jeudi 15 janvier

#### PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

⌚ 9h - 12h 📍 Accueil Mairie

### ● Lundi 19 janvier

#### CÉRÉMONIE DES VŒUX

⌚ 19h 📍 Le Reflet

### ● Du 23 au 30 janvier

#### INSCRIPTIONS ILE AUX MÔMES

Pour les vacances d'Hiver  
📍 Espace Familles

### ● Samedi 24 janvier

#### REPAIR CAFÉ

Réparons ensemble nos objets du quotidien plutôt que de les jeter.  
⌚ 10h - 12h 📍 L'Echo du Lien

### ● Mardi 27 janvier

#### FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU TÉLÉCOM HISTORIQUE

La fibre prend la relève du réseau ADSL  
[www.lavaltreshautdebit.fr](http://www.lavaltreshautdebit.fr)

### ● Samedi 31 janvier

#### PORTES OUVERTES DE LA M.F.R

⌚ 9h - 17h 📍 Maison Familiale Rurale

## ► FÉVRIER

### ● Jusqu'au 6 février

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES (Cf. p8)

📍 Accueil Mairie

### ● Du 2 au 27 février

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2026/2027 (Cf. p8)

Ecoles maternelles publiques

📍 Le Lien

### ● Mardi 3 février

#### COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour le don de sang bénévole  
⌚ 16h - 19h 📍 L'Agora, salle Vicoin

### ● Jeudi 5 février

#### PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

⌚ 9h - 12h 📍 Accueil Mairie

### ● Vendredi 6 février

#### RÉUNION AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Organisée par le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON)

⌚ 18h 📍 L'Agora, salle Coupeau

### ● Samedi 7 février

#### THÉÂTRE « Impair et père »

Par l'association des Baladins  
⌚ 20h30 📍 Le Reflet

### ● Dimanche 8 février

#### THÉÂTRE « Impair et père »

Par l'association des Baladins  
⌚ 14h30 📍 Le Reflet

### ● Jeudi 12 février

#### PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

⌚ 9h - 12h 📍 Accueil Mairie

● Organisation associative

● Organisation municipale

● Organisation autre

Retrouvez les rendez-vous culturels de la période en dernière page.



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

**30 octobre** > Victor LENAIN

**6 novembre** > Luna MAUCURIER

### Décès

**10 octobre** > Clémence LIOT, 89 ans

**26 octobre** > François D'ABBUNDO, 88 ans

**27 octobre** > Claude BAUDON, 79 ans

**6 novembre** > Yvette BERSON, 93 ans

**7 novembre** > Jean-Paul RICHALET, 79 ans

**11 novembre** > Roland BEDOUET, 90 ans

**13 novembre** > Pascal GUESDON, 92 ans

**15 novembre** > Frédéric MELLIER, 48 ans

**4 décembre** > Julien BRINDEJONC, 89 ans

**14 décembre** > Geneviève LEMERCIER, 92 ans

NB. Cet état civil ne mentionne que les personnes ayant donné leur accord ou dont les familles ont autorisé la publication.

## LE FIL INFO

Retrouvez les actualités municipales

et l'ensemble des publications sur : [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)

: Ville de Saint-Berthevin

# #INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images...

17 octobre 

## Des sacs en papier et beaucoup de sourires !

Le temps d'une semaine, les élèves du dispositif ULIS de l'école du Lac ont animé des ateliers de fabrication de sacs en papier sur le thème d'Halloween pour les classes du CP au CM2. Grâce au pas-à-pas illustré qu'ils avaient préparé, environ 150 élèves ont pu réaliser cette activité créative dans une ambiance joyeuse et collaborative. Un moment riche en échanges, qui a mis en valeur les compétences et l'autonomie des élèves ULIS.



9 novembre 

## Hommage collectif à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre

Les Berthevinois se sont rassemblés au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Dans le recueillement et la dignité, habitants, porte-drapeaux, anciens combattants, représentants civils et militaires, ainsi que les jeunes, ont partagé un moment d'unité, rappelant que paix et liberté ont un prix et qu'il est essentiel de ne jamais oublier.



17 novembre 

## Premiers pas en musique pour les CM1 de Saint-Berthevin

Un beau moment de partage : les élèves de CM1 ont reçu officiellement leurs instruments et interprété ensemble leur tout premier morceau. Élus, représentants de l'académie et du diocèse ont salué l'histoire et la valeur du dispositif « Orchestre à l'école », qui offre aux enfants une magnifique ouverture vers la pratique musicale.



19 novembre 

## La ville brille au Salon des Maires

Grâce à son partenariat avec Hellio pour l'installation de panneaux solaires souples sur le toit de l'Espace sportif B. Le Godais en avril dernier, la ville a été mise à l'honneur au Salon des Maires. Un bel exemple d'engagement pour les énergies renouvelables et la transition écologique.



## 22 novembre

### Un nouveau restaurant scolaire pour les enfants de Jeanne d'Arc

La ville a inauguré le nouveau restaurant scolaire de l'école Jeanne d'Arc. Ce bâtiment de 305 m<sup>2</sup> accueille chaque jour 150 enfants dans un cadre moderne et confortable, avec deux salles dédiées aux activités périscolaires. Un projet de 751 600 €, soutenu par l'État et la CAF, qui remplace l'ancien local devenu vétuste.



## 22 novembre

### Le Labo des Parents : un temps d'échanges et de découvertes

Le groupe Petite Enfance a proposé aux jeunes parents un moment d'échanges autour de thématiques comme le sommeil, l'alimentation ou les émotions. Les professionnels ont partagé conseils et solutions concrètes pour accompagner les familles. Le parcours s'est terminé par une maison géante offrant une vision à hauteur d'enfant, pour mieux comprendre leur univers.



## 27 novembre

### Octobre Rose à Saint-Berthevin : un élan solidaire réussi !

Octobre Rose a rencontré un véritable succès solidaire ! Grâce à l'implication des participants, bénévoles, commerçants et associations locales, 6 375 € ont été récoltés et remis aux associations Les Foulées Roses et Parenthèse 53. Cette journée symbolise l'unité et l'engagement de tous dans la lutte contre le cancer du sein. Restons mobilisés toute l'année !



## 6 décembre

### Marché de Noël, une nouvelle édition réussie !

Malgré une météo capricieuse, le Marché de Noël a attiré de nombreux visiteurs à Saint-Berthevin. Installé pour la première fois rue du Haut-Bourg, en intérieur et en extérieur, il a enchanté petits et grands avec chalets, animations, promenades en calèche, concerts et la visite du Père Noël. Merci aux exposants, bénévoles et visiteurs pour leur participation.

# #EN BREF

Les actus du moment

## Cadre de vie

### Des arbres pour un centre-ville plus vert



Après plusieurs mois de travaux, le réaménagement du centre-ville s'est achevé ces dernières semaines avec la plantation de nouveaux arbres. Près de 130 éléments de 17 espèces différentes ont pris place le long de la RD 57 et du boulevard Raphaël Toutain. Les massifs accueilleront également au printemps prochain des vivaces et arbustes. À terme, cette végétalisation renforcée offrira un centre-ville plus agréable, plus ombragé et plus durable.

Fin novembre, les services de la Ville ont également planté 85 jeunes arbres dans les quartiers Feuillantines / Orientales pour améliorer le cadre de vie et réduire les îlots de chaleur. Chênes, érables, noyers et platanes offriront un ombrage durable. Un paillage issu de déchets végétaux locaux a été utilisé, limitant les coûts et favorisant la reprise des arbres.



## Civisme

### Déjections canines, adoptons les bons réflexes !

Les agents des espaces verts de la ville constatent trop régulièrement la présence de déjections canines dans les massifs, un véritable fléau qui dégrade les plantations et ne rend pas leur travail agréable. Pourtant, la règle est simple : chaque propriétaire est tenu de ramasser les déjections de son animal, sous peine d'amende. Au-delà

de l'aspect réglementaire, c'est un acte de civisme essentiel. La propreté n'est pas seulement l'affaire de la collectivité : chacun a un rôle à jouer. En adoptant les bons réflexes, nous contribuons tous à préserver la qualité de nos espaces verts et les conditions de travail des équipes en charge de leur entretien.



## POINT SUR

### Votre mobilité pour la culture en Mayenne

Les différents acteurs culturels du département mènent une enquête sur la mobilité de leurs spectateurs.

Quelles sont vos habitudes de transport pour accéder aux évènements culturels mayennais ?

N'hésitez pas à partager vos habitudes de déplacement en répondant à l'enquête en ligne, accessible depuis la page Facebook Saint-Berthevin Culture ou en scannant ce QR Code.

Jusqu'au 13 février 2026.





# BUDGET Saint-Berthevin 2025-26 PARTICIPATIF

## Budget Participatif Deux projets retenus

Après le succès des deux premières éditions, qui ont permis la création d'un parcours santé à Coupeau et d'une aire de jeux inclusive, la ville lançait début 2025 la 3<sup>ème</sup> édition de son budget participatif avec une enveloppe de 50 000 €.

Trois projets ont été déposés par des Berthevinois. Après étude technique et avis du comité de sélection, le projet de city stade à Coupeau n'a pas pu être retenu : son implantation était incompatible avec le PLUi et son coût dépassait l'enveloppe disponible.

Deux projets ont été validés lors du Conseil Municipal du 18 décembre dernier : un projet porté par Stéphanie

Gonzales autour de bornes lumineuses pour sécuriser les passages piétons en centre-ville sur la RD 57, et un projet porté par Fabienne Cartier autour de modules de jeux (tables de ping-pong, de teqball et de jeux de dames/échecs) pour des espaces extérieurs à Coupeau, à la Maison des Jeunes et dans le square Wehingen.

Comme le coût cumulé de ces deux projets restait dans l'enveloppe prévue, il n'a pas été nécessaire de les soumettre au vote des habitants. Ces projets seront présentés plus en détail au moment de leur mise en œuvre prévue au cours de l'année 2026.

## Mobilités Saint-Berthevin lance les trottinettes électriques Bird

Dans la continuité du service déjà proposé à Laval, la ville de Saint-Berthevin déploie désormais des trottinettes électriques en partenariat avec la société Bird, suite à la convention adoptée lors du conseil municipal du 22 mai dernier. Huit emplacements sont déjà équipés sur la commune. La mise en œuvre est encore expérimentale, c'est pourquoi aucun marquage au sol n'indique pour l'instant les zones de stationnement.

Pour utiliser une trottinette, il suffit de télécharger l'application Bird, de créer un compte et d'ajouter un moyen de paiement, puis de localiser et de déverrouiller le véhicule via le QR code ou le code inscrit. Le tarif est de 1 € pour le déblocage, puis 15 centimes par minute.

Chaque trottinette est équipée de capteurs automatiques, contrôlée à distance, protégée contre le vol et limitée à 25 km/h. Hors zone autorisée, elle s'arrête automatiquement, garantissant ainsi une sécurité et limitant le vol.

### Les 8 emplacements à Saint-Berthevin

- Z.A du Châtellier, rue du Châtellier
- Lotissement Castanéa, rue des Orangers
- Place de l'Europe
- Rue du Haut-Bourg
- Place Jean-Baptiste Colbert
- Espace sportif Bernard Le Godais
- Avenue de Paris, au niveau de la voie verte
- Boulevard Louis Armand, giratoire de l'entrée du Leclerc



### BLOC NOTES

## Conciliateur de justice

**M. René Passerat de Silans,** nouveau conciliateur de justice, assure des permanences bi-mensuelles à l'Accueil Mairie, sur rendez-vous, les jeudis matin. Les usagers doivent résider ou avoir un litige à Saint-Berthevin et se présenter avec leur CNI et le formulaire Cerfa adéquat complété.

**Prochaines permanences :**  
**les 8 et 15 janvier,**  
**et 5 et 12 février 2026.**

Pour toute demande de rendez-vous, contacter le 02.43.69.28.27.  
Contact mail : [rene.passerat-de-silans@conciliateurdejustice.fr](mailto:rene.passerat-de-silans@conciliateurdejustice.fr)

Ville à Vivre... Ville à Suivre...

7

# #EN BREF

Les actus du moment

## Elections municipales 2026

### Transfert du bureau de vote n°3



En raison des travaux de l'Hôtel de Ville, le bureau de vote n°3 sera exceptionnellement transféré à L'Agora, dans la salle Concise. Les électeurs concernés recevront, durant la deuxième quinzaine de février, leur carte électorale accompagnée d'une information précisant ce changement. Pensez à vérifier votre inscription et le lieu de votre bureau pour voter en toute tranquillité.

Renseignements au 02.43.69.28.27.

**Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, sachez que vous avez jusqu'au vendredi 6 février pour le faire auprès du service Elections de la Mairie ou jusqu'au 1er février si vous choisissez de le faire en ligne via le site [www.service-public.com](http://www.service-public.com).**

## Vie scolaire

### Portes ouvertes et projets éducatifs 2026 du groupe scolaire de la Forêt



À l'école élémentaire, plusieurs projets culturels rythmeront l'année : chant choral avec le Conservatoire pour tous les élèves et dispositif Orchestres à l'Ecole pour les CM1-CM2. Les projets sportifs se poursuivent avec l'apprentissage du vélo à Coupeau et une sortie sur route pour les plus grands. Enfin, sur un plan développement durable, les élèves entretiendront potagers et hôtels à insectes, tout en travaillant sur la gestion de la ressource en eau. Les portes ouvertes du groupe scolaire se tiendront le vendredi 27 mars prochain, de 17h à 19h.

**Ecole maternelle La Forêt - Tél. 06.18.19.20.30  
Ecole élémentaire La Forêt - Tél. 06.46.42.33.50**

L'année 2026 s'annonce riche en découvertes pour les élèves du groupe scolaire de la Forêt. En maternelle, les trois classes participeront à un projet cirque animé par la Compagnie Brocoli Circus. Les moyennes et grandes sections partiront également en classe découverte à La Rincerie, du 23 au 25 mars, pour un séjour mêlant activités sportives et initiation aux arts du cirque.



## BLOC NOTES

### Inscriptions scolaires

**Pour la rentrée scolaire 2026 dans les écoles publiques, les inscriptions en maternelle se dérouleront du 2 au 27 février 2026 au pôle Education Sport et Vie associative.**

Ces inscriptions concernent tous les enfants atteignant l'âge de 3 ans pendant l'année civile (enfants nés en 2023), mais également les enfants nés pendant le 1er semestre 2024 pour une éventuelle rentrée en janvier 2027 (dans la mesure des places disponibles et à condition que l'enfant soit physiquement et psychologiquement prêt).

Renseignements au 02.85.68.00.10

## Environnement Biodiversité, venez en discuter !



La biodiversité de nos campagnes est une richesse, mais certaines espèces prolifèrent au point de créer des déséquilibres, comme les ragondins, dont la présence massive entraîne des impacts sanitaires, écologiques et économiques. Pour mieux comprendre ces enjeux, le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) organise une rencontre ouverte au public. Venez échanger et vous informer.

**Vendredi 6 février 2026  
18h - L'Agora, salle Coupeau**

# #ÉCHOS DU CONSEIL



Au cœur des décisions  
de la séance du 18 décembre 2025

## Une nouvelle identité pour le site de Coupeau



Le site de Coupeau évolue et son nom aussi, afin de mieux refléter son identité actuelle. Depuis la disparition du plan d'eau en 2008, l'appellation « Base de loisirs de Coupeau » n'était plus adaptée et ne correspondait plus à la vocation du lieu, désormais reconnu comme Espace Naturel Sensible. Dans le cadre du plan de gestion approuvé le 22 mai 2025 et élaboré par le CPIE\* de la Mayenne, la commune souhaite renforcer la dimension naturelle, paysagère et pédagogique du site et améliorer la compréhension du public.

Pour répondre à ces objectifs, il a été décidé de renommer l'ensemble du site « **Site naturel de Coupeau** ».

Ce nouveau nom souligne clairement sa valeur écologique et sa place dans la stratégie locale de sensibilisation à l'environnement.

Par ailleurs, la voie desservant le camping, la piscine et le restaurant ne possédait jusqu'ici aucun nom ni numérotation. Afin d'améliorer la signalétique et l'identification des bâtiments, il est décidé de la nommer « **Allée de Coupeau** ».

Ces choix, issus des commissions « Communication » et « Environnement », visent à renforcer la cohérence du site et à faciliter son appropriation par les habitants et visiteurs.

\*CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

## Evolution des tarifs communaux



Au regard des prévisions d'inflation, il a été décidé d'augmenter les tarifs communaux de 1.5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Ces nouveaux tarifs concernent les cimetières, les locations des salles du Reflet et de l'Agora, les locations de mobilier et de matériel, les droits de place et les emplacements taxis.

L'intégralité des tarifs 2026 est à consulter sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).

## Ouvertures dominicales des commerces en 2026

La loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 permet aux communes de déroger au repos dominical des salariés des commerces de détail.

Pour les commerces de détail, voici les dimanches retenus pour 2026, au regard des périodes économiquement importantes :

- 11 janvier
- 6 décembre
- 28 juin
- 13 décembre
- 29 novembre
- 20 décembre
- 14 juin

Pour la branche automobile, équipement de loisirs et matériels agricoles, voici les dimanches retenus pour 2026, au regard des dates des actions nationales, de type portes ouvertes, annoncées pour l'année par les différents groupements de concessionnaires :

- 18 janvier
- 15 mars
- 14 juin
- 13 septembre
- 11 octobre

Les arrêtés municipaux liés aux dérogations de fermetures dominicales des commerces au titre de l'année 2026 sont consultables en ligne [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



## PROCHAINE SÉANCE

Le conseil municipal  
se réunira le

**Jeudi 12 février  
2026**

L'ordre du jour  
sera consultable  
sur le site de la ville  
[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)  
à compter du 6 février  
prochain

moins  
c'est PLUS

## Le CALENDRIER COLLECTE 2026 SAINT-BERTHEVIN

LES BACS  
SONT À SORTIR  
LA VEILLE AU SOIR,  
POIGNÉES VERS  
LA CHAUSSEÉE,  
ET À RANGER SOUS 24H  
APRÈS LA COLLECTE.

- PAR TERRE  
+ DANS LE  
CONTENEUR À VERRE



DÉCEMBRE 2025	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L	1 J JOUR DE L'AN	1 D	1 M	1 V FÊTE DU TRAVAIL	1 L	1 L
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M
3 M	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 M
4 J	4 M	4 M	4 S	4 M	4 J	4 J
5 V	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 V
6 S	6 V	6 V	6 S	6 L L'ÉPARGNE	6 S	6 S
7 D	7 S	7 S	7 D	7 M	7 D	7 D
8 L	8 D	8 D	8 L	8 M	8 V VICTOIRE 1945	8 L
9 M	9 V	9 M	9 V	9 J	9 S	9 M
10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 M	11 L	11 L	11 J
12 V	12 L	12 J	12 J	12 M	12 M	12 V
13 S	13 M	13 V	13 S	13 L	13 M	13 S
14 D	14 M	14 S	14 D	14 M	14 J ASCENSION	14 D
15 L	15 J	15 M	15 L	15 V	15 S	15 L
16 M	16 V	16 M	16 M	16 J	16 S	16 M
17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 S	20 M	20 V	20 V	20 PRINTEMPS	20 L	20 S
21 D	21 M	21 S	21 S	21 S	21 M	21 D ÉTÉ
22 L	22 J	22 D	22 D	22 L	22 V	22 L
23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 J NOËL	25 D	25 M	25 M	25 S	25 LL DE PENTECÔTE	25 J
26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 D	28 M	28 S	28 S	28 D	28 J	28 D
29 L	29 J	29 J	29 D	29 L	29 V	29 L
30 M	30 V	30 L	30 M	30 J	30 S	30 M
31 S	31 M	31 M	31 S	31 D		

Un doute, une question ?  
Un problème sur votre bac (casse, perte ...) ?  
Vous déménagez ?  
Direction Déchets et Économie Circulaire  
02 53 74 11 00 - www.aggo-laval.fr  
dechets@aggo-laval.fr

ATTENTION !  
Les jours fériés peuvent entraîner une modification du jour de collecte

BAC GRIS : Collecte des ordures ménagères

Report de collecte  
Horaires d'été

moins  
c'est PLUS

## LE CALENDRIER COLLECTE 2026 SAINT-BERTHEVIN

LES BACS  
SONT À SORTIR  
LA VEILLE AU SOIR,  
POIGNÉES VERS  
LA CHAUSSEÉE,  
ET À RANGER SOUS 24H  
APRÈS LA COLLECTE.

- PAR TERRE  
+ DANS LE  
CONTENEUR À VERRE

Direction Communication Laval Agglomération

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J TOUSSANT	1 M	1 L
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 J	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 V	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 S	6 D
7 M	7 V	7 S	7 J	7 S	7 L
8 B	8 S	8 M	8 M	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 J	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 S	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 D	13 D
14 M FÊTE NATIONALE	14 V ASSOMPTION	14 S	14 M	14 S	14 L
15 J	15 D	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 V	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 L HIVER
22 M	22 S	22 M AUTOMNE	22 M	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V NOËL
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 S	28 S	28 S	28 L
29 S	29 M	29 D	29 J	29 D	29 M
30 D	30 D	30 L	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 S	31 S	31 J	

ATTENTION !  
Les jours fériés peuvent entraîner une modification du jour de collecte

BAC GRIS : Collecte des ordures ménagères  
BAC JAUNE : Collecte des emballages

Report de collecte  
Horaires d'été  
La collecte peut être réalisée tard dans la soirée  
Vacances scolaires

Un doute, une question ?  
Un problème sur votre bac (casse, perte ...) ?  
Vous déménagez ?  
Direction Déchets et Économie Circulaire  
02 53 74 11 00 - www.aggo-laval.fr  
dechets@aggo-laval.fr

Le calendrier des jours de collecte pour l'année 2026 est téléchargeable  
sur le site de la ville [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr) ou de Laval Agglomération [www.aggo-laval.fr](http://www.aggo-laval.fr).  
Quelques exemplaires papier sont à disposition à l'Accueil Mairie ou au Centre Technique Municipal



# MIEUX TRIER, MIEUX VIVRE : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La sortie des calendriers de collecte 2026 est l'occasion de rappeler les règles de tri, les gestes à adopter et les consignes contre les dépôts sauvages, afin que chacun participe activement à la propreté et au respect de notre cadre de vie.

La gestion des déchets à Saint-Berthevin est assurée par Laval Agglomération, qui mène depuis plusieurs années une politique volontariste pour améliorer le tri et réduire la production de déchets. Avec l'accompagnement de Citeo et Séché Environnement, l'agglomération a progressivement simplifié les consignes de tri pour les habitants. Depuis 2016, tous les emballages ménagers sont recyclables : plastiques, cartons, papiers et métaux peuvent être déposés dans le bac ou conteneur jaune, présent dans toutes les communes du territoire.

Le tri sélectif est un geste quotidien simple mais essentiel. En séparant les déchets recyclables de ceux destinés à l'ordinaire, chacun contribue à préserver les ressources naturelles, à limiter l'extraction de nouvelles matières premières et à réduire l'impact des déchets sur notre environnement. Mieux trier permet également de diminuer la quantité de déchets envoyés en décharge ou incinérés, ce qui favorise des économies d'énergie et une diminution des émissions polluantes.

## « Je trie, un geste quotidien, simple et essentiel »

À Saint-Berthevin, plusieurs catégories de déchets sont concernées par le tri : papiers, cartons, plastiques, métaux, verre, mais aussi certains biodéchets. Pour que le tri soit efficace, il est important de respecter les bonnes pratiques : vider correctement les emballages, ne pas glisser d'objets non recyclables dans les bacs, et suivre les consignes indiquées sur les contenants.

Au-delà d'un geste individuel, le tri sélectif est un effort collectif qui contribue à la qualité de vie, à la protection des espaces naturels et à la maîtrise des coûts liés à la gestion des déchets. Chacun, par ses habitudes quotidiennes, participe ainsi à un territoire plus propre, plus durable et plus responsable.

The infographic is titled "MON MÉMO TRI Laval Agglo". It features a circular graphic on the right stating "Tous les EMBALLAGES PLASTIQUES vont dans les bacs et conteneurs jaunes". The main text area says "À Laval Agglo, tous les emballages et les papiers vont dans le bac jaune !". Below this, there are two columns of recycling categories:

Emballages métalliques	Emballages plastiques
Barquettes	Journaux, magazines, prospectus
Boîtes, suremballages	Boîtes de conserve, canettes
Aérosols, bidons	Briques alimentaires, cartons
Bien vidés, inutile de les laver	
<b>IMPORTANT !</b> Ne pas imbibir les emballages	
<b>EN VRAC</b>	<b>EN VRAC</b>

On the right side, there are sections for "Les pots, bocaux et bouteilles en verre" (with a note about "Sans bouchon ni couvercle EN VRAC") and "Les autres déchets : couches bébé, petits objets cassés..." (with a note about "EN SACS FERMÉS doivent être jetés dans le conteneur gris"). At the bottom, contact information is provided: "Un doute, une question ? Tél. 02 53 74 11 00 www.agglo-laval.fr". Logos for Laval Agglo and CITEO are also present.

La plupart des quartiers de Saint-Berthevin sont équipés de bacs individuels jaunes et gris qu'il convient de sortir la veille des jours de collecte.

► Pensez à les rentrer le plus rapidement possible après la collecte afin qu'ils ne gênent pas le passage sur les trottoirs.

Des quartiers récents ou réaménagés depuis peu, sont équipés de points d'apport volontaire sous forme de conteneurs enterrés ou aériens :

c'est le cas des lotissements des Portes du Vicoin et Castanéa, ainsi que le quartier Colbert.

► Les points d'apport volontaire ne sont pas des micro-déchetteries et ne doivent pas faire l'objet de dépôts sauvages (Cf. P12)

Pour visualiser les points d'apport volontaire ou faire une demande de bac individuel, connectez-vous sur [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr).

# #GRAND ANGLE



Un service public de proximité  
**Déposer, trier, valoriser : le rôle clé de la déchetterie**

## Un fléau pour notre environnement **Stop aux dépôts sauvages**

Les dépôts sauvages représentent une problématique croissante pour les communes et les espaces de collecte. Sont considérés comme dépôts sauvages tous les déchets abandonnés en dehors des bacs ou conteneurs prévus à cet effet, qu'il s'agisse de sacs poubelles, de meubles, d'encombrants ou de déchets verts. Ces pratiques, souvent motivées par la commodité ou le manque d'information, perturbent le fonctionnement normal des services de collecte et dégradent l'environnement immédiat.

Les conséquences sont multiples. Sur le plan sanitaire, les dépôts sauvages attirent nuisibles et insectes et peuvent générer des odeurs ou des risques pour la santé publique. Sur le plan environnemental, ils entraînent une pollution visuelle et compromettent la valorisation des déchets recyclables. Sur le plan financier, le ramassage et l'élimination des dépôts sauvages mobilisent des moyens importants et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque semaine,  
les agents de la voirie  
passent entre 2 à 3 heures à  
retirer des dépôts sauvages  
au détriment d'autres  
missions essentielles.

La réglementation est stricte : selon le Code de l'environnement et le Code pénal, tout dépôt illicite sur la voie publique ou sur des terrains privés sans autorisation est sanctionnable.

À Saint-Berthevin, c'est l'amende liée au dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés qui est appliquée, à savoir 135 €. En cas de dépôt très conséquent avec identité ou véhicule relevé(e), il est effectué un rapport d'information directement auprès du Procureur de la République de Laval qui, après enquête et audition par la police nationale, décide de l'amende forfaitaire à appliquer, celle-ci pouvant aller jusqu'à 3 500 €.

Pour lutter contre ces dépôts sauvages, la ville a investi dans des caméras mobiles, déplaçables au gré des infractions constatées et dont l'objectif est d'identifier les contrevenants et de pouvoir ainsi les sanctionner. Le civisme est donc fortement encouragé.

La déchetterie est un service public essentiel qui permet aux habitants de déposer leurs déchets qui ne peuvent pas être collectés en porte à porte ni en point d'apport volontaire : encombrants, déchets verts, gravats, appareils électriques, produits dangereux... Son objectif est double : favoriser le recyclage en orientant chaque matériau vers une filière adaptée, et protéger l'environnement en évitant les dépôts sauvages ou l'abandon de déchets polluants. En utilisant la déchetterie, chacun contribue à réduire la quantité de déchets enfouis ou incinérés et participe à une gestion plus responsable des ressources.

**Déchetterie de Saint-Berthevin - Zone du Chatelier**  
Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Fermée les dimanches et jours fériés  
Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 15h.



### BON À SAVOIR !

- Une benne éco-mobilier accueille à la déchetterie vos vieux meubles encore fonctionnels pour une seconde vie.
- Lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique, le vendeur est tenu de reprendre gratuitement l'ancien. Pensez-y au moment d'acheter !

### Avant de vous rendre en déchetterie...

Votre objet peut-il être réparé, revendu, donné ou encore transformé ?

De nombreux acteurs locaux existent (Emmaüs, Secours populaire, association Place au vélo, La Croix Rouge...) Il y a aussi le Repair-Café (cf P13)

Des « bonus réparation » peuvent vous être proposés pour des réparations sur des équipements électriques et électroniques, articles de bricolage et de jardinage thermiques, des articles de sport et de loisirs (dont les vélos), des textiles et chaussures ou encore des produits d'ameublement.

Le détail des primes éligibles et les réparateurs agréés est à consulter sur ce lien, [www.bonusreparation.org](http://www.bonusreparation.org)



### Bonus réparation



## Réduire ses déchets au quotidien Le compostage, un geste simple et bénéfique pour tous

Le compostage est un processus naturel qui permet de transformer les déchets organiques – épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d’œufs, feuilles et petits déchets de jardin – en un compost fertile. Grâce à l’action combinée de micro-organismes, de l’air et de l’humidité, ces matières se décomposent progressivement pour donner un engrais naturel, utile pour nourrir les plantes et améliorer la qualité des sols.

Ce geste simple permet de réduire considérablement la quantité de déchets ménagers et de limiter leur transport, tout en valorisant une ressource produite directement à domicile.

Laval Agglomération accompagne cette pratique depuis plus de 15 ans et distribue gratuitement depuis 2021



des composteurs aux particuliers pour faciliter le passage à l’action.

Chacun peut composter ses biodéchets, en maison comme en appartement grâce au compostage individuel, au lombricompostage ou au compostage partagé en pied d’immeuble et dans les quartiers.

## 3 QUESTIONS À

**Romain PORCHER**  
Animateur Prévention des déchets à  
Laval Agglomération

### Quels sont les avantages du compostage ?

Les avantages du compostage sont nombreux, mais deux d’entre eux se distinguent particulièrement : la réduction significative des déchets ménagers destinés à l’entassement ou à l’incinération (environ 60 kg/habitant/an) et des déchets de jardin, et l’amélioration de la qualité et de la structure du sol, grâce à un apport naturel de nutriments essentiels pour les plantes.

### Quels moyens Laval Agglo propose-t-elle pour favoriser sa pratique ?

Tous les habitants peuvent valoriser leurs biodéchets, qu’ils vivent en appartement ou en maison, à la campagne comme en ville. Le matériel de compostage est mis gratuitement à disposition, à condition d’avoir suivi au préalable une séance d’information d’environ 40 minutes. Cette séance permet de découvrir les bases du compostage mais aussi d’aborder plus



largement les pratiques de jardinage au naturel, comme le paillage. Les échanges avec les participants autour de ces thématiques sont toujours particulièrement enrichissants. L’ensemble des dates est disponible sur le site Internet de Laval Agglomération.

### Certaines personnes peuvent être réfractaires ou ne pas se sentir concernées. Que leur dites-vous ?

Les déchets de cuisine et de jardin sont de véritables ressources, faciles à valoriser chez soi. Le compostage est une méthode simple et sans désagréments, à condition de respecter quelques règles de base. Au jardin, comme dans la nature, rien ne se perd, tout se transforme : un principe qui se vérifie rapidement au quotidien, pour le plus grand bénéfice du jardinier... et de la biodiversité.

## Broyage gratuit des sapins de Noël

Laval Agglomération organise, avec la Ville de Saint-Berthevin, le broyage gratuit des sapins de Noël jusqu’au 25 janvier prochain, sur le parking



de l’Espace sportif B. Le Godais. Cette prestation gratuite s’adresse en priorité aux habitants.



## EN QUELQUES CHIFFRES

En 2024, un habitant de Laval Agglomération a produit en moyenne 546 kg de déchets tous confondus. Pour 2029, l’objectif à atteindre est de 434 kg.

	2024	Objectif 2029
Ordures ménagères	164 kg	107 kg
Collecte Sélective	94 kg	99 kg
Déchèteries	288 kg	226 kg
<b>TOTAL</b>	<b>546 kg</b>	<b>434 kg</b>

\* Source : Laval Agglomération



## BLOC NOTES

Pour toute information concernant la collecte des déchets, les règles de tri, le compostage, consultez le site de Laval Agglomération [www.aggro-laval.fr](http://www.aggro-laval.fr), rubrique Déchets.

Direction Déchets Economie Circulaire : 02.53.74.11.00

# #RENCONTRE

Un visage, une histoire...



## NICOLAS BOILEAU, DIRECTEUR DU SYNDICAT JAVO

Face aux enjeux liés aux cours d'eau et à la prévention des inondations sur son territoire, le syndicat mixte du JAVO (Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ovette) joue un rôle central. Nicolas Boileau, directeur de l'équipe technique, revient pour nous sur les missions du syndicat.



**Bonjour Nicolas Boileau. En quelques mots, pouvez-vous expliquer à nos lecteurs ce qu'est le JAVO et qui le compose ?**

Le syndicat mixte fermé du JAVO (Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ovette) a été créé en 2019 par fusion d'anciens syndicats de bassin dont celui du Vicoin qui œuvrait historiquement sur le Vicoin et Saint-Berthevin. Le territoire de compétences comprend 66 communes, 900 km<sup>2</sup> et près de 1000 km de cours d'eau au total. Ce syndicat est dirigé par des élus communautaires, nommés par les collectivités qui composent le JAVO, à savoir Laval Agglomération, la Communauté de communes des Coëvrons et la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez. Il est organisé autour d'un président, Louis Michel, entouré d'un bureau de 5 élus et d'un comité de syndicat qui prend et valide les décisions, comme un conseil municipal. L'équipe technique est composée de trois techniciens, d'une secrétaire/comptable, d'un apprenti et de stagiaires. Le siège du syndicat se situe à Loiron-Ruillé.

### **Quelles sont les missions du JAVO ?**

Le syndicat a pour compétence la GEMAPI qui signifie Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. L'objectif était de regrouper, au sein d'une même structure, la compétence de gestion et de restauration des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, mares, plans d'eau...) et la prévention des inondations.

### **Le JAVO est intervenu récemment au niveau du plan d'eau des Lavandières à Saint-Berthevin, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Sollicité par la commune et après avoir étudié les solutions techniques possibles, le syndicat est intervenu récemment pour sécuriser la digue du plan d'eau qui présentait un risque de rupture. Aujourd'hui, le plan d'eau a été vidé et une brèche sécurisée a été aménagée pour permettre le passage des eaux, même en cas de précipitations violentes. Ce travail sera poursuivi par une étude d'inondabilité en 2026 qui visera à étudier le fonctionnement hydraulique du bassin versant du ruisseau de la Goupillère. L'objectif : dégager des actions possibles pour limiter les risques d'inondation au niveau du quartier des Lavandières, dans un contexte de dérèglement climatique qui produit plus de pluies intenses.

### **En quoi le civisme des administrés peut faciliter les interventions du JAVO ?**

Il faut rappeler que le code de l'Environnement fait obligation aux propriétaires des parcelles riveraines des cours d'eau de réaliser l'entretien de la rivière, comme les arbres tombés dans le cours d'eau qui peuvent obstruer l'écoulement. Souvent, pour des raisons de coût ou par méconnaissance, cette obligation n'est pas respectée d'autant qu'il faut souvent des moyens techniques mécanisés pour les arbres de grande taille. Le syndicat n'intervient que

lorsqu'il existe des risques d'inondation avérés pour les biens et les personnes, d'endommagement d'ouvrages publics ou de motif écologique, au nom de l'intérêt général. Les budgets du syndicat ne sont pas illimités et il ne peut pas intervenir partout ; la règle demeure donc que le propriétaire est responsable de cet entretien et de ses ouvrages privés, quand il y en a. L'entretien régulier est possible mais pas forcément nécessaire, en revanche, une surveillance de l'état sanitaire des arbres en bord de cours d'eau est indispensable pour éviter de se retrouver face à des situations complexes techniquement et financièrement. De même, le bois abattu doit être évacué des terrains inondables, car très souvent, on retrouve des bois coupés et coincés dans les ponts, en aval. Il faut penser, que si l'on n'est pas soi-même inondé, les déchets flottants peuvent inonder d'autres personnes en aval. Dans tous les cas, le syndicat peut conseiller gratuitement les propriétaires à ce sujet, c'est son rôle.

**Syndicat JAVO**  
Maison de Pays - 5 rue du Pays de Loiron  
53 320 Loiron-Ruillé  
Tél. 09.71.58.11.83  
[www.syndicatjavo.com](http://www.syndicatjavo.com)



Enlèvement des branches qui obstruent l'écoulement naturel



# #ATOUT ÉCO



Terres neuves

## Le premier magasin 100 % photovoltaïque en France

Terres Neuves est un tout nouveau magasin entièrement dédié à l'énergie photovoltaïque, une première en France. Les fondateurs, originaires de la Mayenne, ont choisi de s'installer à Saint-Berthevin pour accompagner un marché en plein essor. Comme l'explique son responsable, Vincent Giraud-Héraud, « sur un marché du photovoltaïque résidentiel en plein développement, accentué par la hausse des factures d'électricité, les particuliers cherchent des solutions locales pour concrétiser leurs projets ». C'est ce besoin croissant de proximité et de conseils fiables qui a motivé la création de cette enseigne.

L'enseigne propose une approche complète et transparente : « Chez Terres Neuves, nous sommes distributeurs ET installateurs », souligne son responsable. Certifiée QualiPV et labellisée RGE, l'entreprise met en avant son ancrage local et son engagement pour un service éthique et professionnel.

Sur plus de 200 m<sup>2</sup>, les visiteurs peuvent découvrir un vaste show-room présentant différentes configurations : installations au sol ou en toiture, onduleurs réseau ou hybrides, micro-onduleurs, solutions de stockage ou systèmes plug & play. Une École du Photovoltaïque accompagne même les particuliers souhaitant réaliser eux-mêmes leur installation.

Terres Neuves propose ainsi un accompagnement global, de la fourniture de matériel haut de gamme jusqu'à l'installation complète et aux démarches administratives. L'enseigne souhaite permettre aux habitants de la Mayenne d'améliorer leur pouvoir d'achat tout en agissant en faveur de la transition écologique.

### 92 avenue de Paris - Saint-Berthevin

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (17h le vendredi)

Contact : 02.43.49.77.66

Email : [contact@terres-neuves.fr](mailto:contact@terres-neuves.fr)

[www.terres-neuves.fr](http://www.terres-neuves.fr)

## O'Paname La nouvelle adresse de restauration rapide

Située près de l'auto-école dans le centre-ville fraîchement réaménagé, l'enseigne O'Paname, dirigée par Mohamed Ghnania, propose une restauration rapide et variée : sandwiches, tacos, pizzas ou burgers, tout est cuisiné sur place. Aux beaux jours, l'établissement offrira une terrasse. Livraison possible sur Saint-Berthevin.

### 20 avenue Général De Gaulle - Saint-Berthevin

Ouvert tous les jours, de 11h à 14h30 et de 17h à 23h.

Contact : 02.43.02.90.81



## Armand Callec L'ostéopathie pour tous

Diplômé d'ostéopathie, Armand Callec a rejoint le cabinet de santé Oziris depuis début octobre. Il accueille toutes les catégories de patients : bébés, femmes enceintes, sportifs... Selon les jours, il consulte tôt le matin ou tard le soir.



Prise de rendez-vous sur Doctolib.

### 2 rue de la Goberie - Saint-Berthevin

Consultation les lundi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 20h15 ; les mardi et jeudi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; le mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Contact : 06.43.18.64.68

## Cycles Attitude L'enseigne s'agrandit



Depuis 2007, Cycles Attitude accompagne les passionnés de vélo. L'enseigne a récemment déménagé et s'est agrandie, offrant un showroom et un atelier plus spacieux et plus confortables. Toujours fidèles aux mêmes marques, Malween Bodin et son équipe proposent davantage de vélos et d'accessoires, des études posturales, de la location estivale et la reprise de vélos d'occasion toutes tailles. Plus de choix, plus de confort, toujours le même savoir-faire !

### 88 avenue de Paris - Saint-Berthevin

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h (18h30 le samedi)

Contact : 02.43.98.76.93

Facebook / Instagram : Cycles Attitude

# #CULTIV'&VOUS



Envie de sortir ?  
LES PROCHAINES DATES



## MUSIQUE CLASSIQUE

Samedis 10 janvier et 24 janvier 2026

### Ma Région Virtuose 2026

La Ville de Saint-Berthevin s'associe une nouvelle fois au festival Ma Région Virtuose avec trois concerts tout public :

- ▶ Un concert GRATUIT du Brass Band des Pays de la Loire dans la galerie du centre commercial Leclerc le samedi 10 janvier à 11h
- ▶ Deux concerts à l'Auditorium du Reflet le samedi 24 janvier
  - L'ensemble El Sol « Reinas » à 14h30 / Tarifs : 2 € - 8 €
  - L'ensemble Instrumental de la Mayenne « Rêve d'Orient » à 19h30 / Tarifs : 2 € - 10 €

## THEATRE MUSIQUE HUMOUR



© Roland Giger

Dimanche 11 janvier 2026

### « Bien, reprenons ! » par le Collectif Muerto Coco

Divagation biographique d'un musicien né en 1987, deux clarinettes, un ensemble de voix-off et un homard bleu d'Atlantique ? Drôle de présentation pour ce spectacle hybride entre théâtre, musique live et création radiophonique... Un seul en scène drôle, intelligent et rythmé.

Coup de cœur du Chainon Manquant 2024 !

- ▶ 16h / Auditorium - Le Reflet  
Tout public à partir de 10 ans  
Tarifs : 14 € - 7 €

## CONCERT



© Benoit Paille

Mercredi 4 février 2026

### Klô Pelgag

Bienvenue dans l'univers de Klô Pelgag : ébouriffant, jubilatoire, magnifique ! Après sa venue remarquée en 2022 à Saint-Berthevin, l'artiste québécoise multi primée revient avec son nouvel album « Abracadabra », salué par la critique internationale. A découvrir absolument !

- ▶ 20h30 / Auditorium Le Reflet  
Tout public - Tarifs : 22 € - 11 €

Détail des spectacles, tarifs et modalités de réservation sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



## BILLETTERIE EN LIGNE

Tél. Le Reflet : 02.43.69.21.90  
[accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr](mailto:accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr)  
Retrouvez l'actualité du Reflet sur Facebook : Saint Berthevin Culture,  
sur Instagram : @saintberthevinculture



## PERFORMANCE INSTALLATION



Vendredi 23 janvier 2026

### « La Sève de rêves » par la Compagnie Les Mauvaises Herbes

Immersion dans les rêves d'une dormeuse. Durant 3 heures, 3 artistes vous proposent d'aller et venir à votre gré dans l'auditorium pour partager quelques minutes ou une rêverie bien plus longue. Sur scène : musique, projections vidéo et étranges apparitions... Dans le cadre de la Nuit de la Lecture.

- ▶ De 18h30 à 21h30 / Auditorium Le Reflet  
Tout public, dès 6 ans  
Gratuit, en accès libre

## CINÉ-CONCERT



Mercredi 25 février 2026

### « Le Petit Fugitif » par Inigo Montoya

Véritable trésor du cinéma américain des années 1950, Le Petit Fugitif retrouve une seconde jeunesse avec la musique pétillante du trio Inigo Montoya. Suivez la fugue de Joey, 7 ans, dans Coney Island, vaste parc d'attraction au bord de l'océan. Dans le cadre du festival Monte dans l'Bus avec le 6par4.

- ▶ 14h30 / Auditorium Le Reflet  
Tout public, à partir de 7 ans - Tarif unique : 6 €



Scannez  
et réservez !



## MÉDIATHÈQUES LES COUPS DE CŒUR

### Café littéraire des Premiers Romans



Autour d'un café gourmand, les bénévoles de l'association Lecture en tête vous présenteront la nouvelle sélection de premiers romans. Découvrez les auteurs qui seront présents lors du Festival du Premier Roman et des littératures contemporaines du 26 au 29 mars 2026 et venez faire le plein d'idées de lecture !

En partenariat avec un conseiller numérique de la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.

Samedi 10 janvier 2026

14h30 / Durée : 1h

Médiathèque Le Reflet

Public adulte

Réservation conseillée

### Nuit de la Lecture



Pour la 10<sup>ème</sup> édition des Nuits de la Lecture autour du thème « Villes et campagnes », la médiathèque Le Reflet propose une soirée tout public avec des lectures (Maxistoires pour les enfants de + de 5 ans, P'tit Lou, une

lecture sonore et musicale par Juliette Fouchault, Théâtre d'Air), des ateliers créatifs pop-up, un voyage en pleine nature avec le jeu Kayak VR, des quizz et mots croisés...

Programme complet disponible dans les médiathèques.

Vendredi 23 janvier 2026

18h30-21h30

Médiathèque Le Reflet

Tout public



De nombreuses autres animations sont programmées dans les médiathèques.

Consultez le programme sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).